

Dialogue interculturel : pédagogie de la diversité en action **Pour un véritable équilibre Nord-Sud, il faut refonder le cadre euro-méditerranéen et travailler ensemble sur les sujets polémiques.**

ENTRETIEN à Assia Bensalah Alaoui par Lurdes Vidal

Co-présidente du Groupe Consultatif de haut niveau sur le dialogue interculturel dans le bassin de la Méditerranée, Assia Bensalah Alaoui est l'une des personnalités les plus importantes en matière de dialogue interculturel. Professeur à l'Université Mohammed V et Directrice de Recherche du Centre d'Etudes Stratégiques à Rabat, Bensalah Alaoui est aussi l'une des principales spécialistes en droit et qui possède une grande connaissance de tous les thèmes qui concernent les femmes. **AFKAR/IDEES** a pu parler avec elle du rapport présenté par ce Groupe et l'interroger sur le projet euro-méditerranéen et les questions d'actualité qui concernent les peuples des deux rives de la Méditerranée.

AFKAR/IDEES : *Nous venons de vivre une période difficile en raison de la situation internationale. Jusqu'à quel point cela a-t-il touché le travail du Groupe Consultatif de Haut Niveau sur le Dialogue Interculturel dont vous êtes la co-présidente ?*

ASSIA BENSALAH ALAOU : L'initiative du présidente de la Commission, Romano Prodi de créer ce groupe, se situe certes, dans le cadre de la politique de voisinage, suite à l'élargissement de l'Union européenne (UE) mais aussi, me semble-t-il, dans le contexte plus large de « fractures » internationales de l'après 11 septembre 2001.

Lorsque nous avons démarré les travaux du « Groupe des Sages », fin janvier 2003, la situation internationale et particulièrement dans notre région

était en effet, très sombre: quasi certitude de la guerre contre l'Iraq, escalade de la violence au Moyen Orient, Afghanistan non sécurisé, sur fond de guerre contre le terrorisme, d'un Conseil de Sécurité divisé, de fortes divergences de la Communauté internationale, et même au sein de l'Europe...

Peu de raisons donc d'espérer, mais en même temps cela rendait notre réflexion plus nécessaire que jamais et augmentait notre motivation et détermination. Le groupe a fonctionné en bonne intelligence, n'a rien évacué, bien au contraire.

Vers l'équilibre euro-méditerranéen

A/I : *En octobre dernier, ce Groupe a émis un rapport intitulé « Dialogue des Peuples et des Cultures dans l'espace euro-méditerranéen ». Quelles mesures concrètes ce rapport propose-t-il et que pensez-vous des conclusions qui y sont présentées ?*

A.B.A. : Conformément au mandat du groupe, nous avons formulé une vingtaine de propositions concrètes, résumées à la fin du rapport. Il me semble qu'elles cernent les trois grands domaines, où les actions sont nécessaires et peuvent avoir un impact sur la manière d'appréhender l'autre. Une sorte de pédagogie de la diversité en action, autour de l'éducation, qui apparaît comme l'épine dorsale du dialogue interculturel ; les échanges de toutes sortes y compris bien entendu la mobilité

des jeunes, les jumelages ; et en troisième lieu, des suggestions dans le domaine des médias, pour la diffusion, la production de programmes spécifiques, la formation des journalistes à la diversité. Parmi les propositions nous avons recommandé l'établissement d'une cellule de veille au sein de la Fondation euro-méditerranéenne, qui devra tout à la fois être à l'écoute des suggestions de tous et recenser les meilleures pratiques à éventuellement adapter et transposer ailleurs. (Je pense par exemple à « la fiesta de la diversidad » à Barcelone!) Une sorte de « task-force » permanente, d'écoute, de propositions et d'innovations pour un dialogue en marche !

A/I : *Comment la Fondation Euro-méditerranéenne peut-elle contribuer à ce que le dialogue interculturel dépasse les élites pour arriver à des secteurs plus vastes au sein de la société civile ?*

A.B.A. : Nous avons retenu la culture comme base de départ égalitaire. Il est clair qu'il y'a un besoin réel de nouveaux paradigmes, et d'expertise renforcée en matière de culture, comme c'est le cas pour l'économie et la politique. Il faut en effet désenclaver la culture de son isolement, et de l'élitisme. Rompre avec une approche passéiste et frileuse confinée au patrimoine. Il nous faudra mieux digérer nos passés respectifs pour mieux vivre ensemble l'avenir dans notre espace commun.

La mobilité des personnes, condition pour une citoyenneté euro-méditerranéenne



Assia Bensalah Alaoui, Romano Prodi et Jean Daniel, directeur du « Nouvel Observateur », lors d'une réunion du Groupe consultatif de haut niveau sur le dialogue interculturel dans la Méditerranée. Avril 2003. / AUDIOVISUAL LIBRARY OF THE EUROPEAN COMMISSION.

La Fondation représente l'agent privilégié du dialogue interculturel, son « logiciel » d'une certaine manière, pour promouvoir, une culture vivante, pour tous, qui innerve et éclaire les autres secteurs ! La culture est l'affaire de nous tous. Les partenariats entre tous les acteurs concernés : les Etats, les collectivités locales, les ONG, les individus sont à encourager...

A/1 : *Le projet euro-méditerranéen ne parvient pas à relever le défi de la mobilité des personnes, alors que d'autres projets de l'UE prévoient cette possibilité à long terme. Cette contradic-*

tion influence-t-elle l'évolution du processus ? Comment pourrait-on porter sur le terrain de ce qui est faisable l'aspiration à une citoyenneté méditerranéenne ? Jusqu'à quel point l'euro-méditerranéité peut-elle être ré-envisagée dans l'humain, un point que vous considérez comme primordial pour le succès du dialogue ?

A.B.A. : Pour rebondir sur le deuxième volet de votre question, l'on peut affirmer que la citoyenneté méditerranéenne demeurera une aspiration utopique, tant que les politiques restrictives en matière de circulation des personnes prévaudront !

L'idéal des peuples et des nations de l'Euro Méditerranée ne saurait se limiter aux gains de compétitivité et à la dictature des chiffres ! Il y'a un besoin réel de recentrer, de refonder notre espace commun, berceau des civilisations, sur l'humain, sur le dialogue interculturel que nous préconisons.

La mobilité des personnes en est un vecteur privilégié et nombre de propositions que nous formulons tournent autour de cet axe. Il est clair qu'il lui faudra triompher des politiques restrictives qui prévalent en la matière ! Ces politiques qui vident le partenariat de son sens

Des budgets appropriés doivent être accordés aux déficits sociaux et à la réduction de la pauvreté

premier... A moins de faire dans le virtuel ! Politiques qui vont, me semble-t-il, à l'encontre des intérêts démographiques et économiques de l'Europe et aussi de la vaste problématique des droits humains dont l'UE a fait le cheval de bataille du partenariat Euro-Med ! Politiques qui encouragent, de surcroît les flux illégaux, sources de nombreuses tensions.

Au delà de la contradiction générale entre la logique de « fermeture de l'état-nation » et la logique dynamique d'ouverture de la globalisation, nous nous devons de mieux gérer ensemble cette problématique aux enjeux multiples ! Dans l'intérêt d'un Nord vieillissant, et qui a besoin pour sa prospérité même de sang neuf, que d'un Sud en prises avec toutes les transitions, notamment démographique et migratoire et qui se vide de ses fils les mieux formés !

Fuite des cerveaux, qui nous préoccupe au plus haut point, car c'est là un handicap sérieux sur la voie de « la société de savoir » que nous avons l'ambition de construire, dans la région arabe, comme le souligne « Le rapport sur le développement humain dans la région arabe 2003 : construire la société du savoir » du PNUD.

Choc d'ignorances et non de civilisations

A/1 : *Que pensez-vous du projet de loi français qui interdit les symboles religieux à l'école ? Comment pourrait-on encourager une conception plus méditerranéenne du dialogue entre les cultures face aux théories de « choc des civilisations » ?*

A.B.A. : Face à l'uniformisation, entre autres, s'expriment un peu partout de très fortes aspirations à la différenciation ! Le retour de la culture et du sacré et des replis identitaires se fait, hélas souvent, dans la violence et la fragmentation !

La violence de la polémique autour du port du voile a, me semble-t-il, biaisé le débat. Je ne suis pas sûre que la loi interdisant les signes religieux ostensibles règle la question. Elle risque de renforcer des crispations communautaires.

Pour le deuxième aspect de votre question, c'est plutôt du choc des ignorances, bien plus ravageur qu'il s'agit ! Promouvoir une meilleure connaissance de l'autre est au cœur du dialogue interculturel à instaurer. Une et plurielle à la fois, la Méditerranée, si riche de sa diversité, offre un terrain fertile à cet égard : a l'évidence des valeurs communes, au sein de ce berceau des religions et des civilisations. En partage aussi des attitudes, des parfums, des saveurs... forgés tant par la proximité géographique que par l'histoire vécue, faite bien sûr de confrontation et de convivialité ! Et bien entendu, des spécificités très fortes, tant au sein des nations qu'entre elles ! Cela veut dire autant de complémentarités à exploiter et à valoriser, pour resserrer davantage le tissu relationnel, et le consolider.

A/1 : *Comment pourrait-on parvenir à un équilibre entre liberté et sécurité et quel rôle joue dans ce domaine le dépassement du « fossé de prospérité » qui existe dans le bassin méditerranéen ? Quelles mesures recommanderiez-vous de prendre pour éviter les accusations de « paternalisme » que les interlocuteurs*

du Sud adressent souvent aux interlocuteurs du Nord ?

A.B.A. : Il y a deux volets dans votre question : sur un plan global, vous avez raison de rappeler que la Méditerranée est le lieu de toutes les asymétries. Notre défi commun est de veiller à ce qu'elle ne devienne pas la ligne de toutes les fractures !

Le deuxième problème que vous soulevez, déjà mentionné du reste, mais qui est de taille, est l'absence de liberté de mouvements des personnes, dans un monde où la globalisation transcende les frontières et souvent les vide de sens. Cette contradiction a été exacerbée, depuis le 11-S et la guerre contre le terrorisme. Pour nous résumer, il me semble que les réponses doivent se déployer sur les deux fronts : tout d'abord, une refondation profonde du cadre euro-méditerranéen me paraît une nécessité incontournable ; le désenchantement généré par le partenariat inauguré à Barcelone est à la hauteur des espoirs qu'il avait fait naître !

Entre autres, donc : revalorisation du statut des partenaires non-européens ; une attention extrême et des budgets appropriés doivent être accordés aux déficits sociaux, qui ont été très sous-estimés dans toutes les prévisions et qui sont aggravés par le choc des libéralisations, et à la réduction des inégalités et de la pauvreté. Il va sans dire que nous n'arriverons à rien de substantiel sans la mise à niveau sérieuse de nos ressources humaines ! A cet égard, le « knowledge gap » risque de creuser encore plus le « prosperity gap » entre les deux rives de la Méditerranée.

En deuxième lieu, nous nous devons de mieux gérer ensemble les abcès

L'applicabilité de la 'Moudawana' requiert une mise à niveau des mentalités de la société

de fixation et les sources de tension. La question migratoire semble en bonne place ! Loin de l'approche sécuritaire fort réductrice que nous récusons, il nous faudra innover, tant pour éviter les crises à court terme, que pour imaginer les solutions appropriées à plus long terme.

Il nous faut espérer que la politique de voisinage préconisée, pourrait fournir ce cadre global revitalisé et efficient et, d'autre part qu'un dialogue effectif « tous azimuts », loin du discours compensatoire, en sera le vecteur privilégié.

Dans le cadre des propositions que nous faisons, il me semble impératif de développer des programmes de recherche communs sur les sujets qui fâchent. Il serait utile de s'attaquer par exemple, à la redoutable équation ternaire : démographie, migration, fuite des cerveaux, comme je l'ai souligné.

Le nouveau Code de Famille

A/1 : *Peut-on comprendre la réforme de la 'Moudawana' au Maroc comme une preuve que l'islam et la modernité sont compatibles, tout particulièrement à un moment où les amalgames entre l'islam et le conservatisme abondent ? Quels autres domaines exigent, à votre avis, une réforme afin de promouvoir les droits de la femme dans le monde arabe en général ?*

A.B.A. : La réforme de la *Moudawana* est un tournant majeur, non seulement pour la femme marocaine, mais pour toute notre société. Quelques mots sur la démarche et sur le fonds : – Révolutionnaire en effet, la démarche marocaine n'en est pas moins progressive. Sur le plan juridique, l'amendement de 1992 avait introduit

quelques progrès. Le projet fort ambitieux en la matière, présenté par le gouvernement Abderraman Yousoufi, mais qui a avorté a eu le mérite de porter le débat sur tous les fronts et même dans la rue ! Parallèlement, sur le terrain, les ONG pour la défense des droits des femmes se sont multipliées et ont fait preuve d'une ténacité rare ! Depuis le collectif des avocates pour défendre les femmes violées, aux refuges pour les filles mères, à l'association contre le SIDA, présidée par une femme, les tabous commencent à se briser. Mais il est essentiel que la norme juridique vienne apporter une sanction solennelle et fournir une protection juridique surtout aux plus faibles.

Dés son intronisation, le Roi Mohammed VI, a donné le ton en exprimant son attachement à la démocratie et à l'émancipation des droits des femmes. Fort de sa double légitimité, religieuse – Commandeur des croyants, descendant du Prophète de surcroît – et de Garant de la Constitution (art. 19), il a repris en main ce dossier, avec courage et détermination. Il s'est appuyé sur les ressources de l'islam, tout en affirmant l'irréversibilité du choix démocratique du Maroc. En effet, loin de l'amalgame et de l'incompatibilité dénoncée, il me semble que l'Islam nous donne les outils pour vivre harmonieusement la modernité, grâce notamment à l'exercice de l'Ijtihad, qui préconise l'interprétation du « texte » sacré à la lumière du « contexte ».

Le projet de loi a été adopté par les deux chambres du Parlement par un vote à l'unanimité. Le nouveau code de la famille est entré en vigueur début février.

– Sur le plan du fonds, sans entrer dans les détails, il suffit de souligner

que la femme a été érigée en co-responsable de la famille au même titre que l'homme, avec donc tous les aménagements qu'exigeait une telle approche, en matière de mariage, de divorce, de garde des enfants etcétera.

Pour répondre à la deuxième partie de votre question, il me semble qu'il nous faut marquer une pause afin de digérer cette immense avancée et l'inscrire dans la réalité!

Nécessité d'harmoniser toutes les lois avec le nouveau code de la famille, faire donc le « toilettage » des autres textes pour éliminer les discriminations; sensibiliser et former les juges; accompagner les nouveaux textes par des actions multiples pour assurer leur applicabilité: toute une phase d'éveil des femmes à leur nouveau statut – mais aussi des hommes ! – au sein de la campagne d'alphabétisation dans les mosquées, par exemple. Il faut surtout une mise à niveau des mentalités ! Ce qui est beaucoup plus lent et plus aléatoire.

L'image des femmes gagnerait considérablement aussi, dans les imaginaires collectifs, à travers leur « empowerment »: des nominations à des postes clé, et de décision tant dans le secteur public que privé; après la percée dans la sphère législative, il faudra sans nul doute assurer aux femmes une plus grande visibilité dans la citadelle des hommes: le gouvernement et la politique en général. Les partis ont un rôle certain à jouer... Néanmoins, péssent sur les femmes, des obligations de résultats bien plus fortes. Nous devons dans notre région, nous libérer sans déstructurer les solidarités primaires, nous émanciper sans provoquer, exercer nos droits mais réassurer. ■